

Au conseil d'agglomération du 15 octobre, nous avons voté

Adoption du Programme Local de l'Habitat

Après un avis positif des 43 communes de l'agglomération, du SCOT du pays de Rennes ainsi que du CODESPAR, le Programme Local de l'Habitat a été adopté. Pour rappel, le PLH 2015-2020 se fixe pour objectif la construction de 4000 nouveaux logements par an. Le PLH confortera une offre adaptée aux revenus des plus modestes et aussi à ceux dit « intermédiaires ».